

»» **Guide sur l'inclusion
des jeunes à besoins particuliers
aux conseils des élèves des écoles**

Fédération des jeunes francophones du N.-B.
Projet Racines de l'espoir
2014-2015





» Sommaire

Remerciements	3
Introduction	4
Chapitre 1 Qu'est-ce qu'est l'inclusion ?	5
Chapitre 2 Processus pour développer un conseil des élèves inclusif	8
Chapitre 3 Communication et gestion de conflit	12
Chapitre 4 Suggestions pour des activités inclusives	13
Conclusion	14
Projet pilote 2014-2015	14
Témoignages du projet pilote 2014-2015	14
Ressources	15
Annexes	15

» Remerciements

Chantal LeBlanc - École Mathieu-Martin, enseignante-ressource

Mathieu Wade - Élève de l'École Mathieu-Martin

Shana Soucy - Consultante d'ANBIC

Julie McIntyre - Agente pédagogique

Hannah Hébert - Consultante santé FJFNB

Maurice Daigle - Coordinateur d'animation

Raymond Vienneau - Université de Moncton, Éducation primaire



Qu'est-ce que la FJFNB ?

La Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick est un organisme communautaire à but non lucratif. Cet organisme fonctionne par le principe du **PAR et POUR** les jeunes.

La FJFNB représente les jeunes francophones de la province et leurs intérêts. La fédération a pour but de promouvoir le développement identitaire, le développement communautaire et le leadership. Pour ce faire, la FJFNB offre chaque année des activités et des services aux jeunes pour répondre à leurs besoins à travers la province.

Pourquoi ce guide a été conçu ?

Suivant l'approche du PAR et POUR les jeunes, ce guide a été conçu suite à la demande des jeunes pour la création d'un outil pour faciliter l'inclusion des élèves à besoins particuliers dans leurs écoles. Étant donné l'importance accordée à cette demande à l'AGA de la FJFNB en 2013, nous avons pris les mesures nécessaires pour rassembler dans ce document une série de conseils pratiques. De plus, pour le Nouveau-Brunswick, ce guide s'intègre bien, à la suite des recommandations du rapport Porter-Aucoin de 2012¹.

Intégrer une personne dans un cercle social ou lui faire comprendre qu'elle est acceptée peut se faire d'une façon aussi simple qu'un sourire et du respect. Nous sommes tous différents et avons tous nos différents besoins.

À qui s'adresse ce guide ?

Ce guide s'adresse aux conseils des élèves des écoles francophones membres de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick. Tous les jeunes qui se sentent concernés par la problématique de l'inclusion scolaire peuvent s'en servir afin d'élaborer une culture d'inclusion dans leur conseil des élèves et par conséquent dans leur école.

De quoi parle ce guide ?

Vous retrouverez au sein de ce document quatre chapitres sur l'inclusion des jeunes à besoins particuliers en contexte scolaire. Le premier chapitre consiste en un survol du concept de l'inclusion. En effet, vous y retrouverez une définition et des réflexions sur l'inclusion ainsi que sur l'égalité et l'équité.

Le deuxième chapitre a été conçu avec l'aide de l'école Mathieu-Martin de Dieppe. C'est en se basant sur leurs méthodes inclusives que nous avons développé des lignes directrices sur l'inclusion des élèves à besoins particuliers dans les écoles ainsi que sur la formation d'un nouveau poste de Représentant des élèves à besoins particuliers au conseil des élèves.

Le troisième chapitre de ce guide porte sur des astuces de communication et de gestion de conflit dans un groupe. Encore une fois, l'expérience de l'école Mathieu-Martin nous a été utile dans la conception de ce chapitre. Le quatrième chapitre se compose de suggestions pour des ateliers et activités inclusives à faire au sein de l'école. En conclusion, vous trouverez des données recueillies lors d'un projet pilote qui a eu lieu à la polyvalente Louis-Mailloux de Caraquet pendant l'année scolaire 2014-2015. Une liste de références et autres ressources seront disponibles à la fin de ce guide

¹ Porter, G. Aucoin, A. (2012) : C'est un rapport sur l'inclusion scolaire dans les districts francophones et anglophones du Nouveau-Brunswick. « Plan visant à analyser les défis actuels en inclusion scolaire et à améliorer la qualité des services aux élèves du Nouveau-Brunswick » (p. 7).



Chapitre 1

Qu'est-ce qu'est l'inclusion?

Dans ce chapitre, vous retrouverez des explications sur le concept d'inclusion ainsi que quelques concepts connexes (exemple : *égalité, équité, normalisation, universalisation, etc.*). Ce chapitre a vu le jour grâce à la collaboration de la FJFNB et du professeur de l'Université de Moncton, Raymond Vienneau², dont les spécialités comportent le sujet de l'inclusion scolaire.

Qu'est-ce qu'est l'inclusion ?

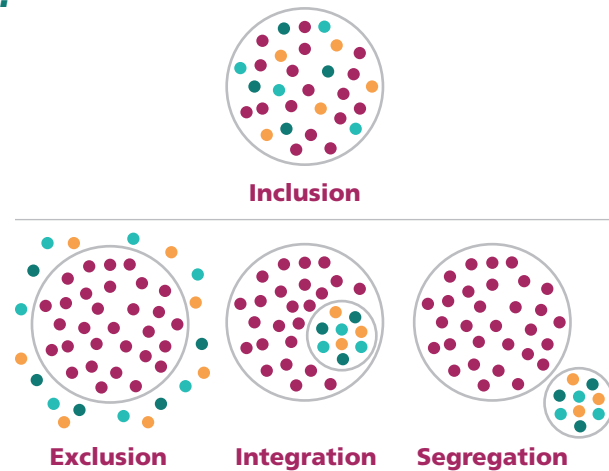
Selon le ministère de l'Éducation et de Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (2011) :

L'inclusion scolaire est à la fois une philosophie et un ensemble de pratiques pédagogiques qui permettent à *chaque* élève de se sentir valorisé, confiant et en sécurité de sorte qu'il puisse réaliser son plein potentiel.

Elle repose sur un système de valeurs et de croyances qui sont axées sur le meilleur intérêt du jeune et qui favorisent chez lui non seulement une participation active à ses apprentissages et à la vie scolaire, mais également un sentiment d'appartenance, le développement social ainsi qu'une *interaction positive avec ses pairs et sa communauté scolaire*.

L'inclusion scolaire est réalisée dans les communautés scolaires qui *appuient la diversité* et qui veillent au mieux-être et à la qualité de l'apprentissage de chacun de leurs membres. En somme, une éducation inclusive est la fondation sur laquelle se développe une *société inclusive* au Nouveau-Brunswick.

² Monsieur Raymond Vienneau est un professeur au département d'enseignement au primaire et de psychopédagogie de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton, campus de Moncton (2015).



L'inconfort, le malaise, la peur de l'inconnu sont des sentiments que n'importe qui peut rencontrer. Il est donc normal d'être anxieux quand on interagit avec des gens qui ont des différents besoins que nous, qui qu'ils soient. Souvent, on va être anxieux parce qu'on ne sait pas comment agir avec telle ou telle personne. Contrer cette peur est alors très simple : il faut parler aux gens pour apprendre à les connaître. Ce sont des humains qui ont, eux aussi, leur propre vécu par rapport à ce qu'ils aiment ou non (ex : *telle nourriture, tel film, etc.*).

La Charte canadienne des droits et des libertés reconnaît les *droits à l'égalité* :

- Toute personne a « droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, notamment des discriminations fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques » (Article 15 (1)).

Les principes généraux de l'éducation publique inclusive (Rapport Porter-Aucoin, 2012, p.196) :

- L'éducation publique est universelle;
- L'éducation publique est individualisée;
- L'éducation publique est souple et s'adapte aux nouvelles réalités.

Être inclusif provoque une ouverture à l'autre et permet de créer une harmonie entre les personnes autour de nous. L'inclusion repose sur différentes valeurs et croyances et comporte plusieurs bénéfices :

- Le respect et la valorisation de la différence;
- L'appartenance de tous à une même communauté d'apprentissage;
- L'entraide, la coopération et la collaboration;
- L'inclusion peut enrichir l'éducation de tous les élèves;
- On peut apprendre beaucoup des personnes qui sont différentes de nous;
- Le sentiment d'appartenance de tous les jeunes sera plus fort que jamais.

L'individualisation et la normalisation des jeunes.

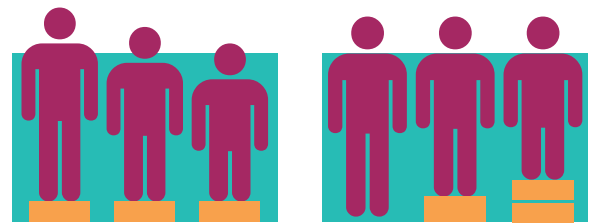
L'individualisation : chaque personne est unique. Il est donc important de traiter tous les individus de façon unique en tenant compte de toutes les dimensions de leur vie.

La normalisation : il s'agit de rendre normal aux yeux de tous le fait que tout le monde est différent. En effet, il y a autant de différences entre vous et votre meilleur ami qu'entre vous et un jeune à besoins particuliers. De plus, ces jeunes sont davantage semblables aux autres qu'ils n'en sont différents.

Équité VS Égalité : faire la distinction

L'égalité signifie que tout le monde reçoit la même quantité de services ou d'outils pour une situation donnée.

L'équité signifie que la quantité de services ou d'outils reçus par chacun varie selon ses besoins pour que tous arrivent au même résultat.



Voici l'égalité

Voici l'équité

Il est donc naturel que certaines personnes auront besoin de plus d'outils, alors que d'autres auront besoin de moins de travail pour arriver au même résultat. S'il y a équité, tout le monde aura accès à l'événement, l'information, etc. et tout le monde aura la chance de vivre l'expérience avec les autres.

L'inclusion scolaire, c'est pour qui ?

C'est pour tout le monde ! Chaque différence fait de nous un être unique ! Voici quelques exemples de différences pour lesquelles il faut parfois passer par-dessus ses propres barrières sociales :

- Les différences culturelles;
- Les différences raciales;
- Les différences sociales;
- Les différences d'orientation sexuelle;
- Les différences physiques ou intellectuelles;
- Les différences ou défis moins visibles...

L'inclusion est aussi pour tous ceux qui se *sentent* différents :

- Les jeunes solitaires;
- Les jeunes qui sont gênés ou timides;
- Les jeunes qui parlent, s'habillent ou agissent différemment;
- Tous ceux qui se sentent exclus pour une raison ou une autre...

Qui sont les jeunes à besoins particuliers ?

Ce sont tous les jeunes qui ont des différences qui font en sorte qu'ils ont divers besoins d'apprentissage uniques. Il peut s'agir de différences ou défis physiques ou mentaux.

Il existe un document du ministère de l'Éducation et de Développement de la petite enfance qui se nomme *Sensibilisation à certaines conditions médicales*.

Si vous avez des questions, vous pouvez aller le consulter à l'adresse : <https://www.gnb.ca/0000/publications/servped/sensibilisation.pdf>. Voici les conditions médicales abordées dans le document :

- Allergie
- Asthme
- Autisme
- Diabète
- Dystrophie musculaire
- Épilepsie
- Infirmité motrice cérébrale
- Maladie de Crohn et colite ulcéreuse
- Spina-bifida
- Syndrome d'Asperger
- Syndrome de Down
- Syndrome de la Tourette
- Trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention

Un jeune à besoins particuliers peut être n'importe qui dans notre entourage, puisque nous avons tous nos différences et nous avons tous nos besoins uniques ! Ce n'est pas nécessairement visible qu'une personne a des besoins qui divergent de ceux des autres.

Jeu : Êtes-vous inclusifs ? - En annexe

Meilleures façons pour intégrer un nouveau poste dans le conseil, quel que soit ce poste :

- S'attendre à un processus continu qui demande de l'implication;
- S'attendre à un processus qui se reconstruit chaque année;
- S'attendre à ce que chaque année, le projet prenne les couleurs du jeune impliqué;
- Ne pas hésiter à briser les tabous;
- Tous les acteurs doivent être prêts à avoir de la flexibilité et à s'adapter aux nouvelles situations;
- Ne pas oublier que ce projet est légitime, car, finalement, le conseil des élèves représente tous les élèves.



Chapitre 2

Processus pour développer un conseil des élèves inclusif

Dans ce chapitre, vous retrouverez les lignes directrices pour instaurer un poste de *Représentant des jeunes à besoins particuliers* au sein de votre conseil des élèves. Ces étapes ont été basées sur l'expérience vécue à l'école Mathieu-Martin de Dieppe puisqu'il y a un poste de représentant des jeunes à besoins particuliers dans leur conseil des élèves depuis plus de quatre ans. C'est donc en discutant avec l'un des anciens porteurs de ce titre et avec l'enseignante-ressource, qui a énormément contribué à la formation de celui-ci, que nous avons été en mesure de développer ces lignes directrices. Nous espérons que ce chapitre vous sera très utile dans le futur de l'inclusion scolaire dans votre école.

Note : Les étapes suivantes sont des propositions et sont modifiables selon vos critères et votre réalité unique. L'important est de prendre votre temps et de vous appliquer de tout votre cœur pendant toute la durée du projet !

S'il est plus simple pour vous de faire des activités inclusives sans pour autant avoir un jeune à besoins particuliers au conseil, qu'il en soit ainsi. L'important est que l'école devienne un endroit inclusif de façon à ce que tous soient satisfaits.

Étape 1

Avoir un consensus dans le conseil pour que chacun soit à l'aise de commencer ce processus sur l'inclusion d'un jeune représentant des jeunes à besoins particuliers au conseil.

Étape 2

Déterminer une personne adulte (moniteur, enseignant-ressource, etc.) responsable du projet d'inclusion du poste de représentant des jeunes à besoins particuliers au conseil des élèves.

Étape 3

Créer une politique d'inclusion pour le conseil des élèves et ses activités avec une vision partagée de tous.

3.1 Le conseil peut se référer à la politique 322 sur l'inclusion scolaire du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

3.2 Faire des exercices sur les croyances, valeurs personnelles.

Valeurs importantes

- Respect de chacun et des différences de tous
« Tout individu est à la fois comme tous les autres, comme certains d'autres et comme personne d'autre » (Ducette et al, 1996, p. 323).
- Entraide
C'est de coopérer à sa façon à la réalisation d'une tâche commune. De plus, apprendre dans une classe inclusive signifie bien souvent aider celui qui en a vraiment besoin.
- Appartenance de tous à une même communauté.
Chaque personne d'une communauté donnée est comme une pièce d'une courtepointe. Si cette pièce est enlevée, la courtepointe devient incomplète, tout comme une communauté peut devenir incomplète si l'exclusion y est présente.
- Honnêteté, Authenticité, Participation active, Ouverture d'esprit...

3.3 Faire un bilan des forces et faiblesses de chacun et du conseil ainsi que les possibilités et menaces qui peuvent subvenir pendant le projet inclusion.

3.4 Proposer et suivre des règles de conduite pour que les relations entre les jeunes du conseil se passent bien (ex : *gestion de conflit*).

Étape 5

Créer le poste – *Représentant des jeunes à besoins particuliers* – Définir son titre et ses rôles.

5.1 Voici quelques exemples de rôles que le jeune peut tenir :

- Déterminer le nombre de rencontres que doit avoir le représentant des jeunes à besoins particuliers avec les autres jeunes à besoins particuliers de l'école;
- Aider à l'adaptation des activités du conseil pour qu'elles soient accessibles à tous;
- Représenter les jeunes à besoins particuliers pour toute l'école, soit auprès de la direction etc. s'il y a lieu de consultations ou autre.

Étape 6

Formation du Conseil des élèves inclusif avec l'adulte responsable désigné.

6.1 Se déroule après les élections (souvent en juin).

6.2 Un rappel que le rythme du conseil ou bien sa façon de faire devra probablement changer.

6.3 Important : une dynamique participative et inclusive doit prendre place entre les acteurs de la rencontre. La dynamique de la rencontre va donner le ton pour l'année qui suivra.

6.4 Expliquer les besoins du jeune à besoins particuliers (avec son accord)

- Expliquer sa condition et comment la normaliser;
- Le ou les parents du jeune peuvent venir expliquer sa condition. Après tout, ce sont eux qui le connaissent le plus !

6.5 Important de parler sans aucun tabou et d'apprendre à se connaître pour réévaluer les comportements de chacun.

6.6 Faire la distinction entre équité et égalité afin de prévenir de futurs conflits.

Rôles de la personne responsable désignée

- Accompagner ou « coacher » le jeune à besoins particuliers;
- Faire le lien, au besoin, entre ce dernier et le reste du conseil;
- Aider à établir la dynamique du conseil pour l'année scolaire;
- Doit avoir sa porte ouverte en tout temps pour les questions du représentant et du conseil;
- Répondre aux questionnements des membres du conseil et suggérer au besoin de mieux s'informer sur la condition médicale du représentant des jeunes à besoins particuliers.

Rôles du conseil inclusif

- Garder une dynamique inclusive et participative;
- Accompagner et aider les autres au besoin;
- S'intéresser réellement au jeune à besoins particuliers et écouter ses suggestions;
- Ne pas hésiter à dire ce que l'on ressent;
- Respecter la politique d'inclusion mise en place.

Rôles du représentant des jeunes à besoins particuliers

- Faire valoir les intérêts des jeunes à besoins particuliers;
- Aider à l'adaptation des activités selon les besoins de chacun;
- Garder une dynamique inclusive et participative;
- Ne pas hésiter à dire ce que l'on ressent;
- Développer son esprit critique en prenant en compte ce que les autres jeunes du conseil ont à dire;
- Respecter la politique d'inclusion mise en place.

Exemple du déroulement d'une réunion/assemblée du conseil

Vos réunions/assemblees vont se dérouler selon les normes de votre conseil. Bien entendu, il est important que tous aient le droit de parole, que le respect et la flexibilité règnent et que les tabous soient réduits au minimum.

Il faut être flexible et s'adapter aux besoins de chacun. En effet, si une personne n'aime pas parler, mais adore prendre des notes, utilisez ses forces pour qu'elle fasse des rapports bien détaillés ou toutes autres tâches qui requièrent de l'écriture. Dans le cas inverse, si une personne adore parler et a de grandes idées, il faut lui laisser la chance de parler.

Toutefois, il faut faire attention pour que tous les membres aient les mêmes droits. Par exemple, la personne qui ne parle pas beaucoup a autant le droit de s'exprimer lorsqu'elle le souhaite que les autres.

Au début de la rencontre, il faut choisir une présidence de réunion et une personne qui va prendre les notes.

Pour que tous puissent parler du sujet qui leur importe, le maître de réunion peut indiquer sur un tableau les points à aborder. Tour à tour, chaque personne doit se prononcer s'il veut parler d'un sujet en particulier. Les thèmes identifiés peuvent être inscrits sur un tableau. Chaque point sera passé l'un après l'autre où l'on donnera l'information sur ce point et une discussion ouverte aura lieu pour avoir le point de vue de tous.

Exemple de tableau de points à aborder :

**Il peut y avoir autant de points que nécessaire.*

- Bal des finissants
- Demi-journée étudiante
- Prochaines élections
- Demandes des jeunes à besoins particuliers
- Demandes des 9^e années
- Varia

Comme vous le voyez, il n'y a pas beaucoup de choses qui changent avec l'arrivée du représentant des jeunes à besoins particuliers. Nous sommes tous différents. Il faut tout simplement se préoccuper des besoins de chacun et se respecter. La clé est de se concentrer sur les forces. Le représentant des jeunes à besoins particuliers n'est pas obligé de participer activement aux réunions après que ses tâches sont accomplies, comme parler au nom des jeunes à besoins particuliers de l'école et suggérer des activités plus inclusives. Comme tous les autres, le représentant doit être conscient de ses rôles et tâches et doit atteindre les buts qui ont été fixés.

6.7 Parler des besoins entre tous les membres du conseil et trouver des ententes/compromis

- Parler de ce qui nous rend à l'aise ou non. Discuter et trouver des solutions.
- Être imaginatif et faire différents scénarios pour savoir comment chacun va agir.
- Établir la dynamique du groupe qui restera tout au long de l'année.

6.8 Mettre l'emphase sur les similitudes entre les membres du conseil inclusif.

6.9 Rappel des rôles de l'adulte responsable et du conseil

6.10 Avoir des objectifs concrets pour mettre en place l'inclusion de la prochaine année pour visualiser ensemble la prochaine année à venir.

- Les objectifs peuvent varier selon l'école et l'environnement.
- Parler sans tabous et prendre en considération les dires de tous.

Étape 7

À la rentrée scolaire : réalignement du conseil pour qu'il soit toujours inclusif, participatif et ouvert.

7.1 Rappel de ce qui a été dit à la réunion de juin.

7.2 Faire les ajustements nécessaires, s'il y en a.

Étape 8

Accompagnement (coaching) du représentant par la personne-ressource au long de son année de service.

8.1 La personne-ressource va accompagner le jeune à besoins particuliers dans les réunions lorsque celui-ci en aura besoin.

8.2 Parfois, le jeune sera très autonome et n'aura pas souvent besoin de la personne-ressource. D'autres fois, celle-ci devra être là à toutes les réunions ou presque.

8.3 Répondre aux besoins des membres du conseil inclusif.

Étape 9

Prendre le temps de réévaluer la communication et l'état d'esprit du groupe régulièrement.

Étape 10

Au mois de juin suivant, passer le relais au représentant des jeunes à besoins particuliers suivant. Refaire une formation pour le nouveau conseil sur le modèle de l'année d'avant.

10.1 Faire le rappel de l'historique et des circonstances de la mise en place du poste du représentant des jeunes à besoins particuliers.



Chapitre 3

Communication et gestion de conflit au sein d'un conseil

Ce chapitre est né de la collaboration entre l'équipe FJFNB et l'école Mathieu-Martin de Dieppe. Vous y retrouverez des trucs et astuces sur la communication et la gestion de conflit dans un groupe. Peu importe les membres d'un groupe, il y a toujours un risque que des conflits surviennent. Voici donc des petits trucs pour vous !

Conseils de communication et de gestion de groupe

- Valoriser la participation de tous;
- Avoir conscience et valoriser les forces de chacun;
- Avoir conscience que seul on accomplit peut-être les tâches plus rapidement, mais qu'elles seront avec un point de vue unique et par conséquent ne vont plaire qu'à une certaine catégorie de personnes (ex: *les sportifs, etc.*);
- Donner de l'importance et le droit de parole à chaque membre;
- Donner le ton, l'ambiance (a-t-on les ressources, le matériel, etc.);
- Lâcher prise par rapport aux défauts des autres, ils ne pourront pas changer si facilement;
- Choisir ses batailles.

Gestion de conflit

1. Évaluer le dilemme à la lumière de la politique sur l'inclusion;
2. Aller chercher une tierce personne, un médiateur;
 - Les jeunes peuvent aller chercher le responsable du projet inclusion. Si cela ne suffit pas, la direction de l'école peut être une bonne personne-ressource ou on peut aussi contacter quelqu'un au district scolaire pour des conseils.

3. Déterminer les ressources pour gérer le dilemme;
 - Peut faire appel aux parents du jeune à besoins particuliers pour déterminer les tâches qu'il ou elle peut faire ou non, etc.
4. Rappeler les valeurs importantes qui ont été votées dans la politique sur l'inclusion;

Exemple de gestion de conflit :

- Il se peut que quelques mois après la rentrée scolaire, le conseil soit frustré parce qu'il ne peut pas aller aussi vite qu'il le souhaiterait. Le moniteur doit donc rassembler le conseil inclusif pour parler des possibilités d'action.
- Briser le tabou, bien cerner le problème;
- Rappeler le pourquoi de l'inclusion dans l'école;
- Rappel de la politique;
- Faire réfléchir les jeunes du conseil : voulez-vous une équipe élite, mais exclure plein de personnes ou bien inclure tout le monde ? Après quoi courez-vous ? Comment votre temps doit-il être réparti ?
- Arriver à un consensus où chaque parti est respecté.

*Suggestion : atelier sur la gestion de stress

» Chapitre 4

Suggestions pour des activités inclusives

Quelle que soit l'occasion, tout le monde a le droit de participer aux ateliers dans leur école. Ce chapitre se compose d'idées d'activités inclusives. Pour rendre une activité inclusive, il est important de s'assurer que tous aient la capacité d'y participer. Voici donc des suggestions d'activités modifiées en conséquence.

1. Activités où les jeunes doivent aller sur une scène
 - Utiliser une rampe plutôt que des escaliers
 - Sinon, le faire ailleurs que sur une scène
2. Activités qui impliquent des fléchettes et une cible
 - Utiliser des balles velcro et une cible velcro
3. Organiser un événement comme un panel où des jeunes qui ont pratiqué l'inclusion viennent parler à toute l'école.
4. Jeux avec de la musique
 - Deviner l'artiste, le titre, l'année ou la suite des paroles d'une chanson
 - Chaise musicale avec des carrés vides qui remplacent les chaises (pour les fauteuils roulants ou les personnes qui restent debout)
 - Concours de « air guitar »
5. Activité de simulation
 - Lunettes qui simulent un problème de vision ou de dyslexie et faire une activité ainsi
 - Activités que les participants doivent faire en fauteuil roulant ou en béquilles (exemple : course à relais)
6. Ateliers de sensibilisation
 - Gestion de stress
 - Sensibilisation sur la différence de chacun et les bienfaits de l'inclusion
7. Tic-Tac-Toe humain
 - Ce sont les joueurs qui sont les X et les O. Avec du ruban adhésif, former la grille au sol avec des carrés assez larges pour un fauteuil roulant.
8. Faire participer les jeunes à besoins particuliers en se basant sur leurs forces et leurs intérêts !
 - Il est probable qu'une personne ayant des difficultés ne soit pas intéressée à participer au jeu en tant que tel, mais plutôt à l'organisation ou à des tâches connexes !
 - Informez-vous de ce qu'ils ou elles veulent faire! Peut-être que distribuer les billets lors d'un spectacle ou organiser des chaises sont des tâches que ces personnes aimeraient !
9. Aller voir les enseignantes-ressources pour des idées

**Il est important d'avoir une pensée inclusive et universelle pendant l'organisation des activités !*



Pour conclure, gardez en tête que l'engagement que vous faites consiste à inclure tous ceux et celles qui le veulent dans vos écoles. Plutôt que de vous diviser en catégories, dites-vous que vous vous ressemblez plus que vous pensez! De plus, les différences de chacun peuvent vous apporter des solutions et des idées d'activités incroyables.

Nous espérons que ce guide aidera à développer un conseil des élèves plus inclusif!

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter la FJFNB au **1-877-FJFNB-00** ou par courriel: **fjfnb@fjfnb.nb.ca**

Projet pilote 2014-2015

Un projet pilote s'est déroulé à la polyvalente Louis-Mailloux de Caraquet. Les membres du conseil des élèves ont décidé tous ensemble qu'il serait plus avantageux pour eux de commencer à être plus inclusifs dans leurs activités sans pour autant avoir un nouvel élève au conseil. Ils se sont donc entendus sur un plan d'action au début de l'année afin de mieux connaître les jeunes à besoins particuliers dans leur école pour ensuite les inclure plus activement.

Après un certain temps, le conseil s'est aperçu que les jeunes à besoins particuliers ne participaient pas beaucoup. Le conseil a donc pris la décision de diversifier leurs activités. Il y a eu plus de participation par la suite. Bien sûr, il y a eu des hauts et des bas, mais l'important, c'est l'effort qu'ils ont mis dans le projet.

Vous aussi, vous pouvez commencer votre projet sur l'inclusion dans votre école! Qu'il y ait un élève à besoins particuliers au conseil dès le début ou non, gardez en tête votre but premier: inclure le plus possible tout le monde!

Témoignages du projet pilote 2014-2015

Voici quelques commentaires qui proviennent des membres du conseil des élèves de la polyvalente Louis-Mailloux de Caraquet:

« C'est un beau projet l'inclusion. »

« Difficile à implanter à 100 %. »

« Il faut que le conseil trouve des activités pour inclure tous les élèves, mais nos élèves à besoins ne sont pas prêts à participer. »

« Il faudrait que les assistants en éducation encouragent plus la participation. »

« Il faudrait une banque d'activités pour l'inclusion. »

« On ne connaît pas très bien nos élèves. »

Ressources et liens intéressants

PORTER, G. AUCOIN, A. (2012). *Consolider l'inclusion pour consolider nos écoles : rapport du processus de révision de l'inclusion scolaire des écoles du Nouveau-Brunswick : Plan d'action pour la croissance*. Frédéricton, Nouveau-Brunswick. 249 p.

ELLIOT, N. DOXEY, E. STEPHENSON, V. (2004). *L'école inclusive*. Montréal : Chenelière Éducation. 124 p.

GOUVERNEMENT DU CANADA. (2012). *Loi constitutionnelle de 1992 : Charte canadienne des droits et libertés*. [En ligne]. Disponible : <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/const/page-15.html>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE. (2011). *Définition de l'inclusion scolaire*. [En ligne]. Disponible : <http://www.gnb.ca/0000/publications/DefinitionDeLinclusion.pdf>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE. (2013). *Politique 322*. [En ligne]. Disponible : <http://www.gnb.ca/0000/pol/f/322F.pdf>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE. (n/d). *Sensibilisation à certaines conditions médicales*. [En ligne]. . Disponible : <https://www.gnb.ca/0000/publications/servped/sensibilisation.pdf>

Pareil pas pareil : des témoignages de personnes ayant des besoins particuliers. <http://pareilpaspareilenpartage.org/>



Tableau 2

Expressions respectueuses pour désigner les enfants avec handicaps d'ordre cognitif

handicapé invalide infirme	enfant ayant un handicap enfant ayant une déficience enfant handicapé
souffrant de, frappé de, privé de, affligé par, victime de...	enfant atteint de... (nom de la maladie ou de la condition)
confiné ou cloué à un fauteuil roulant	utilisateur ou utilisatrice d'un fauteuil roulant
normal, normale	enfant non handicapé
sourd, sourd-muet	enfant sourd ou enfant ayant un déficience auditive
retardé, déficient, mongol	enfant ayant un handicap intellectuel ou enfant ayant une déficience intellectuelle
malformation ou déformé de naissance	enfant ayant un handicap congénital ou enfant ayant une déficience congénitale
aliéné, fou, névrosé, malade mental	enfant ayant des problèmes de santé mentale ou enfant vivant avec une déficience psychique
aveugle	enfant ayant un handicap visuel ou enfant ayant une déficience visuelle

*colonne de gauche : mots péjoratifs

Est-ce que mon école est vraiment inclusive* ?

D'après toi, est-ce qu'à ton école...

1) les élèves respectent les différences qui existent entre toutes les personnes (adultes et jeunes) ?	0	1	2	3
2) les filles et les garçons se traitent avec respect ?	0	1	2	3
3) tout le monde sent qu'il peut parler à tout le monde ?	0	1	2	3
4) les élèves s'entraident lorsqu'ils sont en classe ?	0	1	2	3
5) les élèves peuvent se déplacer facilement, même s'ils sont en fauteuil roulant ?	0	1	2	3
6) les élèves se sentent bien accueillis, quelles que soient leurs différences ?	0	1	2	3
7) les élèves se sentent valorisés comme des personnes uniques ?	0	1	2	3
8) la participation de tous les élèves aux activités sociales est encouragée ?	0	1	2	3
9) les élèves se saluent ou se sourient lorsqu'ils se croisent dans les corridors ?	0	1	2	3
10) les enseignantes et les enseignants accordent autant de valeur à tous les élèves ?	0	1	2	3

* Répondre à ce petit questionnaire à l'aide de l'échelle de réponses suivante :

0 = jamais

1 = parfois

2 = la plupart du temps

3 = toujours

Est-ce que je suis vraiment une personne inclusive* ?

Mes croyances personnelles :

1) Je crois que tous les élèves ont le droit de fréquenter mon école.	0	1	2	3
2) Je crois que je pourrais devenir ami ou amie avec un élève handicapé.	0	1	2	3
3) Je crois que tout le monde peut apprendre quelque chose à l'école.	0	1	2	3
4) Je crois que l'école devrait être un endroit où tout le monde se sent bien.	0	1	2	3
5) Je crois que chaque personne est unique, différente à sa manière.	0	1	2	3
6) Je crois que les différences entre les personnes sont quelque chose de positif.	0	1	2	3
7) Je crois que chaque élève devrait être valorisé pour ce qu'il ou elle est comme personne et non seulement pour ses réussites ou ses exploits.	0	1	2	3
8) Je crois que tous les élèves ont les mêmes besoins sociaux et affectifs (ex : faire partie d'un groupe, se sentir accepté, compris, aimé, etc.).	0	1	2	3
9) Je crois que tous les élèves devraient avoir le droit de participer aux activités et aux comités de leur choix.	0	1	2	3
10) Je crois que chaque élève de l'école peut m'apporter quelque chose.	0	1	2	3

* Répondre à ce petit questionnaire à l'aide de l'échelle de réponses suivante :

- 0 = pas du tout vrai pour moi
- 1 = un peu vrai pour moi
- 2 = assez vrai pour moi
- 3 = tout à fait vrai pour moi

Est-ce que je suis vraiment une personne inclusive* ?

Mes comportements personnels :

- | | | | | |
|--|---|---|---|---|
| 1) Lorsque je croise un élève handicapé ou très différent de moi dans les corridors, j'ai tendance à ne pas le regarder, à l'éviter. | 0 | 1 | 2 | 3 |
| 2) Lorsque je suis mis en présence d'un élève handicapé ou très différent de moi, je ne sais pas comment me comporter. | 0 | 1 | 2 | 3 |
| 3) Lorsqu'il y a un élève handicapé ou très différent de moi dans ma classe, j'ai tendance à lui offrir mon aide. | 0 | 1 | 2 | 3 |
| 4) Lorsque je suis en présence d'un élève handicapé ou très différent de moi, je fais des efforts pour aller lui parler. | 0 | 1 | 2 | 3 |
| 5) Lorsqu'il y a un élève handicapé ou très différent de moi dans ma classe, j'évite le plus possible tout contact avec cet élève. | 0 | 1 | 2 | 3 |
| 6) Lorsque j'en ai la chance, je tente de faire connaissance avec des élèves handicapés ou très différents de moi. | 0 | 1 | 2 | 3 |

* Répondre à ce petit questionnaire à l'aide de l'échelle de réponses suivante :

- 0 = pas du tout mon cas
- 1 = un peu mon cas
- 2 = assez souvent mon cas
- 3 = toujours mon cas



